

L'étoile jaune

« Ô Dieux! Fallait-il vraiment que ce fût, pour finir, cette étoile-là. »

Après de multiples conférences entre les chefs de la Gestapo et les délégués du gouvernement de Vichy, il fut décidé que le port de « l'insigne » – c'est-à-dire l'étoile jaune – deviendrait obligatoire à partir du 7 juin 1942 pour tout Juif ayant atteint l'âge de six ans. Les Juifs de la zone non occupée en seront exemptés, suite au refus du gouvernement de Vichy d'appliquer ce décret. Un refus motivé avant tout par la crainte de réactions de réprobation de la part des Français. Cette appréhension se révélera exacte.

La préfecture de police avait, compte tenu du recensement, préparé des étoiles pour 110 000 personnes environ. Finalement, 83 000 Juifs se sont présentés dans les commissariats de la capitale pour retirer l'étoile. Ce chiffre – en-dessous des prévisions – n'avait pas manqué d'inquiéter la police. D'une façon générale, les porteurs de l'étoile furent fort étonnés, le premier jour, de se voir salués par le public et de constater bien d'autres gestes de sympathie.

Combien furent-ils, les Parisiens et Parisiennes, qui ont trouvé, le jour de l'entrée en vigueur de l'ordonnance, « cent moyens » pour manifester leur solidarité avec les Juifs et leur réprobation de l'infamante mesure ? Dans un premier temps, les Renseignements généraux notent que « le public est resté indifférent aux récentes mesures imposées aux Juifs ; seuls les intéressés s'en sont montrés affectés ». Ces derniers ont manifesté leur crainte de se voir ainsi désignés aux brimades possibles de la part de certains éléments de la population. En effet, de légers incidents ont marqué la première journée du port de l'insigne. « Dans le courant de l'après-midi, vers 16 h 15, une douzaine



Le journal – clandestin – frappe fort et avec un humour ridiculisant les racistes nazis (numéro de juillet 1942).

de membres du Rassemblement national populaire (groupement de collaborationnistes), boulevard de la Madeleine et rue Royale, incitaient le personnel des cafés à ne pas servir les Juifs et ont forcé ceux qui consommaient sur les terrasses à rentrer à l'intérieur. Vers 17 h 30, des faits analogues se produisent sur les Champs-Élysées, avenue de Wagram et avenue des Ternes, à l'initiative de jeunes gens ayant à leur tête des membres de la Légion volontaire française (Légion antibolchevique) en tenue.

Le service d'ordre a, en revanche, procédé à quelques arrestations sur la voie publique pour infraction à l'ordonnance. Ainsi, sans insigne : 14 ; en règle, mais ayant manifesté contre le port : 2 ; aryens porteurs de l'étoile : 3 ; insignes fantaisistes : 12 ; escarmouches entre Juifs et leurs "adversaires" : 9 personnes arrêtées. Le port d'insignes "fantaisistes" est attribué par la police aux "milieux estudiantins où quelques éléments ont, de cette façon, marqué leur opposition.»

Helmut Knochen, qui ne semble pas partager l'optimisme de la police française, est frappé par le « peu – ou pas du tout – de compréhension » dont ont fait preuve « de larges milieux de la population » pour l'étoile jaune. Les Français plaignent les « pauvres Juifs, en particulier les enfants ». Selon lui, la police allemande a eu connaissance de quarante cas de non-Juifs qui, « par sympathie pour les Juifs », ont mis l'étoile jaune portant des inscriptions tels que « Swing, Sasou [bien entendu zazous - NDA], victoire, catholique... » Une façon, estime-t-il, d'exprimer en même temps des opinions anglophiles.

Avec les jours qui passent, une évolution de l'opinion se dessine qui accentue le sentiment de réprobation. Au point que la police corrige ses premières observations : « *L'application de l'ordonnance, [...] bien qu'ayant laissé le public, en apparence, indifférent, n'en a pas moins heurté les sentiments de bon nombre de Parisiens qui ne voient pas dans cette mesure une nécessité d'intérêt national.* » ■

Vercors - La marche à l'étoile

Une autre réaction remarquable, tant par la qualité de l'auteur que par sa forme, est celle de l'écrivain et résistant Vercors, de son vrai nom Jean Bruller, qui écrit « à chaud » un roman intitulé *La Marche à l'étoile*. Publié clandestinement en 1943 (Éditions de Minuit), le livre connaîtra une diffusion exceptionnelle pour l'époque.

« *C'était une de celle-ci (une étoile jaune), par un clair matin de juin, qui s'avancait vers moi. Comme toujours, je rougis (je n'ai jamais pu en croiser une, pas une fois, sans rougir). Et déjà je détournais la tête, avec cette lâcheté misérable qui m'empêche toujours de lancer dans un regard le message de fraternité qui, seul, pourrait atténuer mon humiliation...* »

Le héros du roman, Thomas Moritz, un protestant « demi-juif » réfugié de Moravie, a une confiance absolue en la France, celle de 1789, qui devient « son étoile » vers laquelle il est toujours en marche. Le voyant venir l'étoile jaune sur la poitrine, sachant que son ami ira inexorablement vers la mort, Vercors pousse ce cri silencieux. « *Ô Dieux ! Fallait-il vraiment que ce fût, pour finir, cette étoile-là.* »



À la recherche d'une stratégie de salut

« Sur l'horloge de l'Histoire, les aiguilles avançaient plus vite pour les Juifs que pour les autres peuples. »

Par cette pensée, nous avons, en été 1942, résumé toute la singularité de la condition juive en Europe et en France, c'est-à-dire l'existence de « deux temps », plus précisément de deux rythmes : la réalisation du programme des internements et des déportations des Juifs vers les camps de la mort avançait plus vite que les opérations militaires. En d'autres termes, « l'extermination des Juifs » risquait d'atteindre son but avant la fin de la guerre contre l'Allemagne nazie.

Le propos suivant d'un haut fonctionnaire nazi au ministère des Affaires étrangères à Berlin, Franz Radenmacher – qui ne manque pas de franchise –, confirme indirectement la justesse de la perception du danger par la direction de la Résistance : « *Plus fortement se dessinera la victoire allemande et plus importantes et pressantes deviendront les tâches de notre section, la question juive devant être résolue uniquement au cours de la guerre, car elle doit être liquidée sans que le monde entier ne se répande en cris.* »

Une stratégie efficace de défense devait donc tenir compte du temps qui pressait et ne pas adopter la perspective de la résistance générale et de l'ensemble des puissances alliées, qui considéraient que les souffrances du peuple juif prendraient fin, *ipso facto*, avec la défaite d'Adolf Hitler.

L'autre composante, non moins importante et décisive de notre stratégie, était la prise en compte de l'alternative française offrant aux victimes juives « un choix dramatique : se soumettre à la législation, respecter